

Plus forts ensemble

Distingués invités,

Mon nom est Nadine Dupuis. Je suis bâtonnière du Barreau de l'Outaouais et il me fait plaisir de vous accueillir à la Rentrée judiciaire de l'Outaouais.

Notre rentrée s'ouvre cette année sous le thème *Plus forts ensemble*. La seule présence ici aujourd'hui de tant d'acteurs de notre système judiciaire, réunis autour d'un même intérêt, est la démonstration claire que nous réalisons tous consciemment ou non, l'importance de nous réunir parce que nous sommes *plus forts ensemble*.

Vous le savez, notre système de justice est l'un des meilleurs au monde – il fait l'envie de plusieurs peuples qui n'ont pas la chance de vivre comme nous dans un pays guidé par de solides valeurs démocratiques. Il joue un rôle important dans la vie des gens, non seulement s'ils sont confrontés à un litige mais aussi de façon indirecte, notamment à travers toutes les décisions prises en matière criminelle afin de protéger la population. Malgré cela, trop souvent la population nous exprime à quel point elle est désabusée, voire même déconnectée du système judiciaire. Trop souvent, encore aujourd'hui, la population juge très mal non seulement les avocats mais aussi les juges et autres intervenants du système de justice.

Nous nous devons ensemble de défaire les mythes qui contribuent à une telle méconnaissance de la justice et de ses acteurs. Les justiciables doivent comprendre le rôle des différents intervenants de notre système de justice, au sens large. Les justiciables doivent savoir que les avocats défendent les valeurs démocratiques de notre société, que plusieurs se vouent à représenter les plus vulnérables de notre société, que d'autres travaillent à conseiller les institutions publiques que ce soit dans leurs opérations quotidiennes ou dans leur mandat de développement de programmes qui ultimement, bénéficient à toutes les sphères de la collectivité.

C'est notre responsabilité à tous et à toutes de contribuer à accroître la confiance du public en ce système de justice mais aussi en ses acteurs. Cette confiance de la population est primordiale d'autant plus que nous nous trouvons dans un contexte mondial où, force est d'avouer, les institutions démocratiques sont quelque peu ébranlées. Nous nous devons tous et chacun, intervenants du système judiciaire, d'être ensemble des ambassadeurs de ce système de justice. Il est certes important de continuer à reconnaître les contributions individuelles de plusieurs d'entre nous, mais nous nous devons avant tout de travailler ensemble à promouvoir ce système judiciaire qui nous implique tous et qui fait l'envie de plusieurs, parce que oui, nous sommes *plus forts ensemble*.

Dans les dernières années, nous avons abondamment parlé de l'accès à la justice. Cet accès à la justice signifie bien entendu qu'il faille prendre tous les moyens possibles pour que tous les justiciables aient accès aux tribunaux, indépendamment de leurs moyens financiers. Le Barreau de l'Outaouais a d'ailleurs pris position contre les dernières offres du gouvernement du Québec dans le dossier de la négociation du tarif d'aide juridique. Nous sommes convaincus que l'accès à la justice pour les personnes économiquement vulnérables passe par une modernisation du tarif actuel d'aide juridique et en avons avisé la ministre de la justice, comme l'a d'ailleurs fait le Barreau du Québec et plusieurs autres barreaux de section. Mais il y a plus. L'accès à la justice, au sens large, signifie également que les justiciables doivent comprendre cette justice et le rôle de tous ses différents acteurs afin d'avoir pleinement confiance en ces derniers.

À l'ère du mouvement *Moi aussi*, les victimes d'agressions sexuelles doivent savoir que des ressources leur seront réellement et concrètement accessibles dans notre système de justice pour passer à travers l'épreuve qu'une dénonciation représentera pour elles. Les autres citoyens doivent également mieux comprendre les efforts qui sont déployés par tous les acteurs du système de justice pour assurer chaque jour une justice de haute qualité. Ils doivent connaître les ressources qui existent pour les assister dans leurs relations avec le système de justice. Bien entendu, les centres de justice de proximité contribuent grandement à cette nécessaire démystification de la justice mais nous pouvons et nous devons contribuer davantage collectivement à démystifier la justice et améliorer la perception du public de celle-ci. C'est ensemble et chacun à notre façon, que nous pourrons contribuer à cette éducation.

Il nous faut également, tous ensemble, contribuer à réduire la distance entre les acteurs du système de justice et la population – créer encore plus des liens entre ces derniers. Dans cet optique, le Barreau de l’Outaouais a récemment réactivé le *Comité Redonner à la communauté du Barreau de l’Outaouais*, justement pour créer de nouveaux ponts avec la population. Les membres de ce comité auront pour mandat de tenter d’identifier des actions concrètes pouvant être posées par le Barreau de l’Outaouais pour venir en aide à des organismes de la région et tenter de favoriser une certaine proximité entre les membres et la population.

Les avocats et avocates, comme intervenants du système de justice au sens large, doivent par ailleurs être d’avantage visibles, non seulement pour leurs qualités professionnelles mais aussi pour leurs qualités du cœur. Dans un monde hautement influencé par les différents réseaux sociaux, la multiplication des sources d’informations, pas toujours fiables et crédibles avouons-le, de même que l’émergence de l’intelligence artificielle, ont des impacts majeurs dans toutes les sphères de la société et ce serait une erreur de croire que le système de justice n’en ressent pas déjà les impacts. Ce nouveau contexte médiatique et ces nombreuses plateformes mises à notre disposition rendent d’autant plus nécessaires des efforts concertés de notre part pour mieux rejoindre la population en vue toujours de démystifier la justice et de la faire rayonner.

Dans cette optique, nous devons applaudir l’initiative de la Cour suprême du Canada qui, régulièrement, publie de courts résumés des décisions rendues sur son fil Facebook et ce, en langage clair. Aussi, le Barreau de l’Outaouais sera sous peu présent sur les réseaux sociaux. Nous espérons ainsi non seulement avoir un accès plus direct à nos membres mais aussi à la population. Peut-être s’agira-t-il d’un outil qui nous permettra de faire connaître nos membres émanant non seulement de la pratique privée mais aussi de la fonction publique. C’est d’ailleurs là une particularité de notre Barreau, puisque presque la moitié de ses membres pratiquent en fonction publique, comme c’est d’ailleurs mon cas. À ce sujet, nous avons aussi entamé des travaux visant à créer des ponts entre nos membres exerçant en fonction publique et en pratique privée afin que les uns puissent bénéficier de l’expertise des autres et vice versa, puisque nous croyons véritablement que nous sommes *plus forts ensemble*.

En résumé, rappelons-nous que nous pouvons tous, sur une base quotidienne contribuer à faire rayonner le système de justice et la profession d’avocat, en faisant la promotion de notre système de justice et en étant fiers de la contribution que nous y apportons tous et toutes, chacun à notre façon, de façon directe ou indirecte, apparente ou non et sous les projecteurs ou non. Mais je vous invite particulièrement cette année à unir vos forces et vos efforts, à développer collectivement de nouvelles approches et à travailler ensemble à rejoindre d’avantage, mais surtout à rejoindre plus efficacement la population afin de promouvoir notre incomparable système de justice. Je serai là tout au long de l’année pour vous aider à le faire car je crois sincèrement que oui, nous sommes *plus forts ensemble*.

Merci.

Merci monsieur le juge en chef.

Cela met fin à cette cérémonie de rentrée des tribunaux 2019. Merci à ceux et celles qui ont pris la parole et merci à tous et à toutes d'avoir été présents en si grand nombre.

Le Barreau de l'Outaouais vous convie à un cocktail et à un repas, tout juste à l'extérieur de la salle.

Merci!